

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2018

1/3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2017 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Compte tenu de la transmission du compte de gestion par les services du Trésor Public, la Ville peut arrêter les résultats de l'exercice 2017 de la manière suivante :

A- BUDGET PRINCIPAL - VILLE

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017	
Recettes de fonctionnement	26 544 344,26
Dépenses de fonctionnement	23 350 321,06
Résultat de fonctionnement 2017	<hr/> 3 194 023,20
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	5 003 594,65
Résultat de fonctionnement à affecter	<hr/> 8 197 617,85

DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2017	
Recettes d'investissement	10 791 350,12
Dépenses d'investissement	11 648 591,37
Résultat d'investissement 2017	<hr/> -857 241,25
Résultat d'investissement antérieur reporté	1 816 917,72
Résultat d'investissement à affecter (hors restes à réaliser)	<hr/> 959 676,47
Solde des restes à réaliser 2017 (Dép. 504 973,82 € - Rec. 0 €)	-504 973,82

Compte tenu de ce qui précède et considérant que le résultat d'investissement cumulé (959 676,47 €) couvre le financement des restes à réaliser 2017 (504 973,82 €), il est proposé au conseil municipal l'affectation des résultats 2017 pour le budget principal (Ville) de la manière suivante :

- affecter l'excédent de fonctionnement **8 197 617,85 € au compte 002** en section de fonctionnement (recettes) du budget 2018,
- affecter l'excédent d'investissement **959 676,47 € au compte 001** en section d'investissement (recettes) du budget 2018.

B – BUDGET ANNEXE – PATRIMOINE LOCATIF

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017	
Recettes de fonctionnement	265 627,02
Dépenses de fonctionnement	266 708,65
Résultat de fonctionnement 2017	-1 081,63
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	-46 269,95
Résultat de fonctionnement à affecter	-47 351,58

DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2017	
Recettes d'investissement	18 767,44
Dépenses d'investissement	23 976,80
Résultat d'investissement 2017	-5 209,36
Résultat d'investissement antérieur reporté	179 956,89
Résultat d'investissement à affecter (hors restes à réaliser)	174 747,53
Solde des restes à réaliser 2017 (Dép. 16 430,14 € - Rec. 0 €)	-16 430,14

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal l'affectation des résultats 2017 pour le budget annexe (patrimoine locatif) de la manière suivante :

- affecter le déficit de fonctionnement **47 351,58 € au compte 002** en section de fonctionnement (dépenses) du budget 2018,
- affecter l'excédent d'investissement **174 747,53 € au compte 001** en section d'investissement (recettes) du budget 2018.